

UE 212 Polyvalences APSA : Pratiquer et enseigner - au choix 3 APSA entre CA1, CA2, CA3, CA4

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Objectifs

Présenter en tant que pratiquant une motricité polyvalente dans plusieurs APSA issues de plusieurs champs d'Apprentissage (CA) s'appuyant sur les attendus de fin de lycée des programmes d'Éducation Physique et Sportive et attestant de la mobilisation en actes de compétences professionnelles.

Évaluation

- Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Liste des enseignements

- Polyvalence APSA - CA 1: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- Polyvalence APSA - CA 2: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

- Polyvalence APSA - CA 3: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)
- Polyvalence APSA - CA 4: Pratiquer et enseigner une APSA de polyvalence (selon programmes concours)

Compétences visées

- Connaître les savoirs pratiques, scientifiques, technologiques, didactiques et pédagogiques et les mettre à l'épreuve des formes de pratiques possibles dans chacune des activités choisies
- connaître l'activité à travers les objectifs et rôles sociaux mobilisables en EPS (par exemple : se préparer seul ou à plusieurs, collaborer, coacher, analyser, réguler, arbitrer...).
- montrer, par son attitude, sa capacité à s'engager physiquement en sécurité pour soi et/ou pour les autres.
- analyser et choisir une réponse adaptée à soi et au contexte pour optimiser ses ressources au service de sa performance individuelle et/ou collective.
- préparer les épreuve physiques liées à l'épreuve d'admission 2.

Examens

- Dans le cadre de l'UE concernée : session 1 : CCF pratique et/ou théorique
session 2 : CT pratique et/ou théorique
- Dans le cadre du BCC 11 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

- > **Maryse Feron**
Responsable pédagogique
mferon@parisnanterre.fr